



Native Women's Association of Canada

Déclaration commune, le 13 février 2014

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a remis au gouvernement du Canada plus de 23 000 signatures réclamant la tenue d'une enquête publique nationale sur la disparition et le meurtre de femmes et de filles autochtones. Il y a des années que les familles et les communautés éplorées s'efforcent, mais en vain, d'attirer l'attention sur le nombre élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada.

Dans le cadre de l'initiative Sœurs par l'esprit, qui a duré cinq ans (2005-2010), l'AFAC a documenté près de 600 cas « connus » de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées. Les résultats des recherches de l'AFAC ont été publiés et diffusés comme moyen de sensibilisation et de promotion d'un dialogue à ce sujet. Nous poursuivons les travaux en ce sens, et le nombre de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées se chiffre maintenant à plus de 800. L'AFAC est reconnaissante envers les nombreux autres organismes et individus qui continuent de sensibiliser le public à ce grave problème qui est loin d'être résolu. Ensemble, nous collaborons à l'atteinte d'un objectif commun pour dénoncer cette injustice.

Le mouvement de sensibilisation des Canadiens prend de l'essor. La colère monte chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits, qui ont recours à leurs propres moyens d'expression et d'appel à l'action. À travers le Canada et sur la scène internationale, des groupes réclament qu'on mette fin à la violence fondée sur le sexe, dans le cadre d'actions collectives comme la journée « Ayez un cœur » de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, le mouvement « One Billion Rising », des marches commémoratives et la Journée nationale d'action de la Fondation filles d'action.

Il y a un an, l'AFAC lançait une pétition réclamant la tenue d'une enquête publique nationale, à la suite de quoi les signatures et les messages de solidarité ont afflué. Plus de 23 000 signatures ont été recueillies jusqu'ici. Les pétitions seront remises au gouvernement du Canada le 13 février pour marquer le dernier jour d'entrevues du Comité spécial du Parlement sur la violence faite aux femmes autochtones au Canada.

La tenue d'une enquête publique nationale est une étape essentielle en vue de mettre en œuvre le plan d'action national détaillé et coordonné que réclament l'AFAC et ses nombreux sympathisants. « Comme l'ont répété nos organisations communautaires, cette mesure s'impose pour apporter une solution à l'ampleur et à la gravité de la violence à laquelle sont confrontées quotidiennement les femmes et les filles autochtones. Ensemble, nous réclamons de tous les ordres de gouvernement qu'ils s'engagent et qu'ils agissent », a déclaré Michèle Audette.

En terminant, nous tenons à exprimer notre gratitude et nos sincères remerciements aux familles éplorées; nous les remercions de partager leurs histoires avec nous et pour le leadership dont elles font preuve dans ce mouvement. Vous êtes la raison pour laquelle nous continuons de réclamer de l'action. Nous sommes honorées de cheminer à vos côtés dans cette démarche!

Pour obtenir plus d'information au sujet de l'AFAC, contacter :

Claudette Dumont Smith, directrice générale
1-800-461-4043 ou cdumontsmith@nwac.ca